

# COMITÉS DE SUIVI

## DE QUESTERRE

Compte rendu de la rencontre  
du comité de suivi n° 1  
Lotbinière



16 décembre 2022

## Table des matières

Table des matières.....	1
Informations générales .....	2
Compte rendu de la rencontre - Sommaire des discussions.....	3
1. Présentation des participants .....	3
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour .....	4
3. Présentation annuelle .....	5
4. Varia, questions et suggestions.....	7
5. Fin de la rencontre .....	7

## Informations générales

<b>Date</b> : 16 décembre 2022	<b>Durée</b> : 9h00 à 9h33
<b>Endroit</b> : Réunion virtuelle (Microsoft Teams)	
<p><b>Personnes présentes</b></p> <p><b>Membres</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ M. Rénaud Lemay, propriétaire foncier</li> <li>▪ M. Pablo Montenegro-Rousseau, directeur de l'aménagement du territoire et du développement régional – MRC de Lotbinière</li> <li>▪ M<sup>me</sup> Denise Poulin, maire – Saint-Édouard-de-Lotbinière</li> <li>▪ M<sup>me</sup> Jessica Roussel, directrice générale – Chambre de commerce de Lotbinière</li> </ul> <p><b>Questerre</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ M. David Boudeweel-Lefebvre (animateur)</li> <li>▪ M. Michael Binnion, président et chef de la direction</li> <li>▪ M. Ken Phillips, responsable de la surveillance</li> <li>▪ M. Rick Tityk, vice-président - Terre</li> </ul> <p><b>Association de l'énergie du Québec (AEQ)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ M. Éric Tétrault, président-directeur général</li> </ul> <p><b>Pilote groupe-conseil</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ M. Matthew Conway</li> </ul> <p><b>Absents</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ M. David Bernard, directeur – Bureau du Ndakina du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki</li> <li>▪ M<sup>me</sup> Laetitia Létourneau, productrice et présidente - Ferme Juste « O » Lait</li> </ul>	
<p><b>Contenu de la rencontre</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Présentation des participants</li> <li>2. Lecture et adoption de l'ordre du jour</li> <li>3. Présentation</li> <li>4. Varia, questions et suggestions</li> <li>5. Fin de la rencontre</li> </ol>	

## Compte rendu de la rencontre - Sommaire des discussions

### 1. Présentation des participants

Après avoir souhaité la bienvenue aux membres du comité, M. Boudeweel-Lefebvre précise que la rencontre a pour objet de permettre à Questerre de remplir, voire de dépasser les obligations légales qui lui incombent, notamment en échangeant avec les membres afin de répondre à leurs interrogations ou leurs préoccupations ainsi qu'à leurs besoins en information. Bref, Questerre souhaite prendre le pouls du terrain. Il mentionne que les représentants de l'entreprise sont M. Michael Binnion, président et chef de la direction, M. Rick Tityk, vice-président – Terre dont les responsabilités portent sur les terrains, les licences, les permis et les demandes d'autorisation ainsi que M. Ken Phillips, responsable de la surveillance, des inspections et de l'entretien.

Après avoir souligné la présence de M. Matthew Conway de la firme Pilote groupe-conseil et de M. Éric Tétrault, président-directeur général de l'Association de l'énergie du Québec (AEQ), il invite les participants à se présenter tour à tour.

Sont présents M. Rénaud Lemay, propriétaire foncier, M. Pablo Montenegro-Rousseau, directeur de l'aménagement du territoire et du développement régional à la MRC de Lotbinière, Mme Denise Poulin, maire de Saint-Édouard-de-Lotbinière et Mme Jessica Roussel, directrice générale de la Chambre de commerce de Lotbinière.

M. Boudeweel-Lefebvre invite M. Éric Tétrault à présenter brièvement son organisation. Le président-directeur général de l'AEQ rappelle que l'Association représente des gens intéressés à développer toutes sortes de projets d'énergie au Québec. Questerre est membre de l'AEQ et elle souhaite réaliser des projets pilotes en vue de produire éventuellement du gaz naturel zéro émission au Québec. M. Tétrault réitère sa disponibilité pour discuter de façon générale sur les projets énergétiques au Québec, en particulier dans la région de Lotbinière. Il prendra contact avec les membres du comité afin d'aller les rencontrer sur le terrain dans le but de répondre à leurs questions et de leur fournir de plus amples informations.

Avant de procéder à la lecture et à l'adoption de l'ordre du jour, M. Boudeweel-Lefebvre demande à M. Michael Binnion à prendre la parole.

Le président et chef de la direction de Questerre souligne que l'entreprise travaille depuis longtemps au Québec. Elle a entrepris un virage afin de devenir une entreprise de technologies propres et met l'accent sur l'innovation pour que le Québec devienne un leader en la matière. Elle prône l'utilisation de ces technologies pour améliorer la production et la consommation de gaz naturel.

Les dirigeants de Questerre sont les meilleurs experts au monde pour réaliser des projets pilotes relatifs à des technologies comme le captage du carbone, au gaz propre et à l'hydrogène.

Aujourd'hui, l'entreprise présente une mise à jour de ce qu'elle fait au Québec, en particulier ses actions dans le secteur au cours de l'année 2022 et aux fins du maintien de ses licences.

M. Binnion a longtemps toujours cru que le plus difficile était de trouver des ressources naturelles et, par la suite, de convaincre les gens. Aujourd'hui, il est d'avis que le plus difficile est de finaliser les projets.

Pour Questerre, 2023 comporte un nouveau défi, soit d'utiliser sa capacité au bénéfice de l'environnement, de l'économie et des gens du Québec. C'est pour cette raison que beaucoup de travail est fait localement et avec les Premières Nations afin d'atteindre l'acceptabilité sociale. Les efforts continus de l'entreprise à cet égard portent des fruits et M. Binnion est convaincu que l'approche de Questerre est bonne pour le Québec.

Il croit que ce serait une erreur pour le Québec de tourner le dos aux technologies d'avenir qui seront bientôt utilisées ailleurs. À ses yeux, nous avons une chance de faire notre marque et il faut la saisir.

Les projets de Questerre au Québec ne sont pas terminés et l'entreprise s'emploie toujours à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) sur les plans de la production et de la consommation. « Zéro émission nette » est un objectif atteignable et le Québec doit en profiter. C'est pour cette raison que Questerre entend continuer à travailler en collaboration avec les communautés.

M. Binnion rappelle aux membres du comité de suivi qu'ils doivent examiner le travail de l'entreprise et l'évaluer. Il veut continuer à travailler avec eux dans un bon esprit et dans la transparence la plus complète. Son message est le suivant : « Soyons ensemble des leaders pour le Québec ».

Tout en les remerciant pour le temps appréciable qu'ils consacrent bénévolement, il leur souhaite ses meilleurs vœux saisonniers.

## 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Boudeweel-Lefebvre remercie M. Binnion et présente l'ordre du jour de la rencontre.

1. Présentation des participants
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Présentation annuelle
  - Rappel – Présentation de Questerre
  - Règlements du Québec et modification à la *Loi sur les hydrocarbures*
  - Rappel – Territoire couvert par le comité
  - Entretien et surveillance
  - Mesures de sécurité
  - Historique des travaux réalisés
  - Activités du comité
  - Contact
4. Varia, questions et suggestions
5. Fin de la rencontre

M<sup>me</sup> Poulin en propose l'adoption, secondée par M. Lemay. L'ordre du jour est adopté.

### 3. Présentation annuelle

M. Boudeweel-Lefebvre aborde les éléments de contenu de la rencontre.

#### **Rappel – Présentation de Questerre**

##### ▪ Description de l'entreprise

- Questerre est une entreprise de technologie et d'innovation énergétiques qui cherche à développer des projets carboneutres.
- Questerre détient des actifs en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba et au Québec au Canada, ainsi que dans le Royaume de Jordanie.

##### ▪ Mission

Grâce aux nouvelles technologies propres et à l'innovation pour produire et utiliser l'énergie de manière responsable, Questerre souhaite soutenir à la fois le progrès humain et l'environnement naturel.

##### ▪ Vision

- Questerre croit que l'avenir de l'industrie dépend d'un équilibre entre l'économie, l'environnement et la société.
- Questerre est engagée à faire preuve de transparence et à respecter l'opinion de la communauté.

#### **Règlements du Québec et modifications à la Loi sur les hydrocarbures**

L'adoption du projet de loi n° 21, *Loi visant principalement à mettre fin à la recherche et à la production d'hydrocarbures ainsi qu'au financement public de ces activités* n'a pas eu d'impact sur les activités de Questerre sur le terrain (*business as usual*).

#### **Rappel - Territoire couvert par le comité**

- Comité Lotbinière → Licences d'exploration 2008PG959 (235,31 km<sup>2</sup>), 2008PG960 (234,96 km<sup>2</sup>), 2008PG961 (176,09 km<sup>2</sup>), 2008PG962 (172,74 km<sup>2</sup>) et 2008PG963 (117,42 km<sup>2</sup>).
- Superficie totale → 936,52 km<sup>2</sup>.
- Questerre est l'opérateur désigné sur ces licences (c.-à-d. la seule compagnie pouvant entreprendre des travaux).
- L'ancien propriétaire (Repsol) a foré deux (2) puits sur la licence 2008PG962 (Saint-Édouard).

#### **Entretien et surveillance**

- Surveillance hebdomadaire des puits sans qu'aucun problème n'ait été signalé.
- Au printemps, contrôle hebdomadaire des mauvaises herbes sur le terrain où se trouvent les puits ; aucun produit chimique n'est utilisé.

- Questerre travaille au renouvellement des autorisations de la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) relatives aux puits.

### ***Mesures de sécurité***

- Inspections hebdomadaires du site et des puits par du personnel qualifié.
- Enceinte clôturée autour des puits et blocs de béton.
- Vannes des têtes des puits enchaînées et cadenassées.

### ***Historique des travaux réalisés sur les puits A275 et A267***

- 2008 → Aménagement d'un site de forage multipuits sur le territoire (superficie de 120 m x 140 m ; matelas de chêne déposés sur le sol).
- 2009 et 2010 → Forage et complétion des puits A267 et A275 sur le site.
- 2011 et 2013 → Travaux correctifs visant à réduire la pression stabilisée à l'évent du puits A275.
- 2016 → Travaux correctifs visant à réduire la pression stabilisée à l'évent du puits A267.
- 2020 → Suspension et fermeture temporaire des puits jusqu'à nouvel ordre.

### ***Activités du comité***

- Comité mis en place par Questerre en 2019.
- Production de comptes rendus des réunions et de rapports annuels en 2019, 2020 et 2021.
- Ensemble de la documentation en lien avec les activités du comité disponible pour consultation dans la section publique du site web dédié <https://comite-suivi-questerre.ca/>
- Publication de tous les autres documents d'intérêt public (annonces, avis de travaux, etc.) sur le site web dédié.
- Documents officiels sur les licences disponibles dans la section privée du site web réservé aux membres du comité.

### ***Contact***

En plus d'organiser la rencontre et de recueillir les informations, Pilote groupe-conseil fait le lien entre le comité et la direction de l'entreprise.

#### 4. Varia, questions et suggestions

Étant donné qu'il y a une pause dans les travaux, M. Boudeweel-Lefebvre mentionne aux membres que la direction de l'entreprise aimerait savoir s'il y a un changement dans l'opinion publique, ce que les gens disent à propos des projets. Autrement dit, si c'est un sujet dont on parle dans la région.

M<sup>me</sup> Poulin affirme qu'elle n'en entend pas parler, ni positivement ni négativement. C'est très silencieux.

M. Lemay déclare que la protection de l'environnement et de la nappe d'eau est l'élément qui préoccupe le plus les gens, mais que si Questerre développe un procédé zéro émission nette, le projet devrait passer.

M. Montenegro Rousseau souligne que, depuis le moratoire, les groupes de pression sont silencieux et moins présents. Dans Lotbinière, beaucoup de gens ont des problèmes de recherche d'eau potable, tant en quantité qu'en qualité, de sorte que c'est une corde sensible dont il faut tenir compte.

M<sup>me</sup> Poulin signale que même si la municipalité de Saint-Édouard n'a pas de problème avec l'eau, celle-ci demeure un sujet d'inquiétude. Selon elle, les explications de la compagnie font progresser la perception face au projet.

Après avoir évoqué l'importance de l'acceptabilité sociale et de la transparence mises en lumière dans les interventions des membres, M. Boudeweel-Lefebvre leur demande s'ils ont des questions plus spécifiques à poser.

- a. M. Montenegro-Rousseau demande ce que l'entreprise pense des orientations préliminaires de la CPTAQ quant aux reconductions d'autorisations en milieu agricole.

M. Tityk affirme que l'entreprise préfère que la durée des autorisations demeure de 10 ans et ne soit pas réduite à cinq (5) ans, compte tenu de la production à long terme et des délais d'attribution en cours quant aux demandes ou aux renouvellements de licences.

M. Binnion rappelle que la durée de vie utile d'un puits est de 20 ans et que l'entreprise doit remettre les sites dans leur état initial.

Comme il n'y a pas d'autres questions ou commentaires de la part des membres, M. Boudeweel-Lefebvre invite M. Tétrault à livrer le mot de la fin.

M. Tétrault mentionne aux membres présents qu'il a l'intention de prendre contact avec eux en janvier afin de faire le point sur la nouvelle législation du gouvernement du Québec et sur les intentions de Questerre ainsi que de répondre à leurs questions. Comme le projet de Questerre est toujours sur la table, il y a toujours un chemin vers un projet pilote et il sera possible d'en discuter.

#### 5. Fin de la rencontre

M. Boudeweel-Lefebvre remercie les membres de leur implication dans le comité et de leur participation.

La rencontre prend fin.